

# LA CRÉATION D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL COLLECTIF DE JEUNES ENFANTS

Cette formation propose une vision globale du secteur de la petite enfance. Elle s'adresse aux structures médico-sociales ou hospitalières désireuses d'ouvrir une crèche pour leur personnel ou de créer une structure d'accueil de jeunes enfants complémentaire à leur activité principale, pour favoriser les liens entre les générations, par exemple.

Elle peut également intéresser les associations gestionnaires d'établissements d'accueil de jeunes enfants qui souhaiteraient diversifier leur offre. En effet, pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles, de nouvelles formes d'accueil du jeune enfant sont apparues ces dernières années : multi-accueil, micro-crèche, jardin d'éveil.

En outre, la FEHAP, à l'instar d'autres fédérations, a signé une convention-cadre avec la CNAF et le Secrétariat d'État chargé de la Famille et de la Solidarité pour favoriser le développement de l'offre de places en crèches installées au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux et encourager l'ouverture à un public extérieur des places en crèches.

## OBJECTIFS

- Clarifier les objectifs des structures d'accueil petite enfance : étude de besoins, types de structures et projet d'établissement
- Connaître le contexte législatif et réglementaire de la création et du fonctionnement d'une structure d'accueil de jeunes enfants
- Repérer les partenariats institutionnels et financiers et les enjeux de gestion spécifiques

## CONTENU

### Les objectifs d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

Le contexte national : éléments démographiques et sociologiques  
De l'étude des besoins au projet d'établissement pour l'accueil de jeunes enfants  
Le projet social, le projet éducatif et leurs articulations avec le projet associatif

### Le cadre administratif et juridique (Décrets 2000, 2007 et 2010)

Les différentes formes d'accueil collectif et leurs spécificités : multi-accueil, crèche collective, halte-garderie, jardin d'enfants, micro-crèche, jardin d'éveil, crèche hospitalière  
Les compétences des acteurs et partenaires : le Conseil Général et la PMI, la CAF, la MSA, les collectivités territoriales  
Les procédures de création : autorisation, capacité d'accueil, agrément et taux d'encadrement des enfants, qualification des personnels ; aménagement, sécurité et accessibilité des locaux ; hygiène et sécurité alimentaire  
Les expérimentations en cours et leurs cahiers des charges

### Le fonctionnement d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

Le règlement de fonctionnement et ses thèmes : admission et période d'adaptation, santé (vaccins, maladies, médicaments), organisation interne, horaires, participation des parents, pluridisciplinarité, etc.  
La direction de l'établissement / la référence technique  
Le travail d'équipe et la mobilisation autour du projet d'établissement

### Le cadre budgétaire et financier

Les modalités de financement des établissements : investissement et fonctionnement (CAF, collectivités territoriales, familles)  
La tarification et la Prestation de Service Unique (PSU) : contrat d'accueil et mode de calcul  
Le budget prévisionnel de fonctionnement  
La conciliation de la qualité de l'accueil et de la maîtrise des coûts ; les indicateurs



À déterminer



Paris

€ 632 €  
par personne



2 jours

01 53 98 95 03  
formation@fehapp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

## PUBLICS

Toute personne responsable d'une structure hospitalière, sociale ou médico-sociale souhaitant créer une structure d'accueil de jeunes enfants

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

### Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et juridiques
- illustrations

## INTERVENANTS

- Conseiller Petite enfance
- Gestionnaire d'établissement d'accueil de jeunes enfants

